

ANTHROPEN

Le dictionnaire francophone d'anthropologie ancré dans le contemporain

MINORITÉ

Winter, Elke
Université d'Ottawa

Mekarian, Aïki
Université d'Ottawa

Date de publication : 2025-10-12

DOI : <https://doi.org/10.47854/38gsy987>

[Voir d'autres entrées dans le dictionnaire](#)

Le concept de minorité en sociologie désigne un groupe social qui, au sein d'une société donnée, occupe une position non dominante sur le plan politique, économique ou culturel, indépendamment de son importance numérique. Popularisé par Louis Wirth dans les années 1930, il met l'accent sur la discrimination collective subie par ces groupes en raison de leurs caractéristiques physiques ou culturelles. Cette approche s'éloigne d'une simple définition numérique des minorités pour observer les rapports de pouvoir entre les groupes.

Le terme a émergé dans le contexte des études sur les relations raciales aux États-Unis, notamment avec l'analyse des rapports entre Blancs et Noirs américains. Wirth définissait les minorités comme « tout groupe de personnes qui, en raison de leurs caractéristiques physiques ou culturelles, sont distinguées des autres au sein de la société dans laquelle elles vivent en raison d'un traitement différentiel et inégal, et qui considèrent donc faire l'objet d'une discrimination collective » (Wirth 1945 : 347, traduction libre). Cette définition a ouvert la voie à un vaste courant théorique orienté vers les processus de catégorisation sociale, les mécanismes de domination, ainsi que les enjeux liés à la reconnaissance et à l'intégration des groupes minorisés.

En sciences sociales, le concept de minorité ne désigne pas des groupes spécifiques définis par des caractéristiques intrinsèques. Au contraire, il s'agit d'un outil analytique qui permet d'examiner des rapports sociaux inégalitaires ancrés historiquement. Cette approche s'éloigne des catégorisations courantes telles que « minorités ethniques » ou « minorités sexuelles », qui suggèrent des groupes aux attributs fixes. La notion de minorité en sociologie met plutôt l'accent sur les relations de pouvoir asymétriques entre groupes sociaux (Guillaumin 1985). Cette perspective relationnelle permet d'analyser les processus de minorisation et les dynamiques sociales qui produisent et maintiennent ces inégalités. Autrement dit, l'intérêt des sciences sociales se déplace des « groupes » pour plutôt s'intéresser à la

ISSN : 2561-5807, Anthropén, Université Laval, 2021. Ceci est un texte en libre accès diffusé sous la licence CC-BY-NC-ND, <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Citer cette entrée : Winter, Elke et Aïki Mekarian, 2025, « Minorité », *Anthropén*.
<https://doi.org/10.47854/38gsy987>

« dynamique relationnelle par laquelle des personnes se voient collectivement définies comme spécifiques et différentes du majoritaire » (Palomares 2024 : 1).

Les sciences sociales ont accordé une attention particulière au concept de minorité à travers le prisme de l'ethnicité. Cette approche, ancrée dans les travaux pionniers de Max Weber au début du XX^e siècle, a marqué un tournant décisif en conceptualisant l'ethnicité comme une construction sociale plutôt que comme une réalité biologique immuable. Weber a défini les groupes ethniques comme étant fondés sur une « croyance subjective » en une origine commune, qu'elle soit réelle ou imaginée (Winter 2004). Cette perspective a ouvert la voie à une compréhension relationnelle et dynamique des catégories « majoritaires » et « minoritaires ». L'anthropologue Fredrik Barth (1969) a enrichi cette réflexion en mettant l'accent sur l'aspect interactif et évolutif de la formation des groupes ethniques. Sa contribution majeure a contribué à rejeter les conceptions essentialistes de l'ethnicité, en soulignant que les frontières ethniques se construisent et se modifient selon les interactions sociales.

Dans cette perspective, la sociologue canadienne Danielle Juteau développe une approche novatrice de l'ethnicité en s'appuyant sur les travaux de Max Weber tout en les dépassant. Elle propose d'analyser le processus de production des frontières ethniques, en mettant en évidence leur caractère fluctuant et leur transformation selon les contextes sociaux et historiques. Ces frontières se déclinent en deux dimensions interdépendantes : une face interne, qui concerne la relation qu'un groupe établit avec sa spécificité historique et culturelle, et une face externe, qui se construit dans le cadre de rapports sociaux marqués par l'antagonisme (Juteau 2015).

Une telle approche relationnelle permet de dépasser les difficultés rencontrées par les chercheurs qui tentent de définir de manière statique les caractéristiques des groupes « minoritaires » et « majoritaires ». Colette Guillaumin souligne à cet égard qu'il est relativement aisé de décrire les minorités, mais « pratiquement impossible de faire de même avec la "majorité" ». Elle argue que l'appartenance au groupe majoritaire se définit principalement par la négative : être majoritaire, c'est « n'être pas [noir, femme, juif, homosexuel, colonisé, étranger, etc.] » (Guillaumin 1985 : 106). Cette conception implique que la majorité ne peut être comprise qu'en relation avec les groupes minoritaires. L'attention doit donc se déplacer du seul groupe minoritaire pour s'orienter vers « l'ensemble social » majoritaire/minoritaire (Guillaumin 1972).

L'approche matérialiste des rapports majoritaires/minoritaires se concentre sur les dynamiques de pouvoir et les mécanismes de catégorisation sociale qui façonnent ces relations. Weber a développé le concept de « fermeture sociale », un processus par lequel les groupes sociaux cherchent à se différencier et à préserver leurs privilèges à travers des stratégies d'inclusion et d'exclusion. Le groupe qui parvient à établir cette fermeture et à maintenir une position dominante au sein de la société devient de facto la majorité. Ses attributs et pratiques sont alors normalisés, acquérant un statut de référence implicite et apparemment neutre dans le contexte social (Guillaumin 1972). Cette dynamique de pouvoir implique également l'attribution de « marques » aux groupes minoritaires. Ces marques, choisies de manière arbitraire par le groupe dominant, servent à définir et à accentuer la « différence » des minorités. Les groupes minoritaires, n'ayant pas le pouvoir de refuser cette catégorisation, peuvent finir par intérioriser et reprendre à leur compte ces attributs imposés, renforçant ainsi leur propre minorisation (Juteau 2015).

Cette dynamique de « marquage » et de « fermeture sociale » structure la relation entre majorité et minorité, entraînant un accès inégal aux ressources et au pouvoir. Le groupe majoritaire exerce un contrôle sur cette relation et la légitime, tandis que les groupes minoritaires se retrouvent en situation de dépendance (Guillaumin 1985). Il est donc essentiel d'analyser les rapports entre majorité et minorité comme des relations de pouvoir concrètes, inscrites dans des réalités matérielles. Ces rapports présentent ainsi deux dimensions interconnectées, « l'une concrète », et « l'autre symbolique » (Guillaumin 1972 : 8).

Les approches théoriques contemporaines en sciences sociales ont considérablement enrichi notre compréhension des dynamiques entre groupes sociaux, dépassant la simple opposition binaire entre minorité et majorité. Ces perspectives offrent une lecture plus nuancée et complexe des interactions sociales, mettant en lumière l'articulation entre différents groupes et l'imbrication de divers systèmes d'oppression. L'un des concepts clés ayant émergé de ces nouvelles approches est celui de l'intersectionnalité qui invite à analyser simultanément les multiples axes d'identité et d'oppression qui façonnent l'expérience des individus (Crenshaw 1989: 139-167). L'intersectionnalité permet de comprendre comment les inégalités liées à la race, au genre et à la classe sociale s'entrecroisent et se renforcent mutuellement, structurant ainsi les processus de minorisation.

Dans cette lignée, Danielle Juteau (2015 : 14) propose une analyse de l'ethnicité basée sur une approche « constructiviste, relationnelle, matérialiste et transversale ». Cette démarche s'inscrit dans une sociologie des rapports intergroupes qui prend en compte non seulement les dimensions ethniques, mais aussi celles de classe et de genre. Ces nouvelles approches théoriques ont également des implications politiques importantes. Elles s'alignent avec les critiques contemporaines de l'idéal de citoyenneté universelle, plaçant pour une reconnaissance des différences de groupe et leur représentation dans le processus démocratique, afin de lutter contre les oppressions et les désavantages systémiques (Young 1989). En somme, analyser les relations entre minorité et majorité implique d'examiner les interconnexions complexes de différents rapports sociaux.

Dans cette même optique de dépassement de la perception binaire entre majorité et minorité, Elke Winter propose une approche innovante de l'émergence du pluralisme en développant un modèle de « triangulation » des relations entre groupes sociaux. Elle soutient que le pluralisme ne découle pas simplement d'une confrontation directe entre deux groupes, mais qu'il émerge plutôt d'une dynamique triangulaire impliquant une majorité et diverses catégories de minorités. En examinant le contexte canadien, Winter avance que le pluralisme résulte d'une négociation entre la majorité nationale dominante (*us-nous*) et les groupes minoritaires intégrés (*them-les autres*), qui s'active au contact de personnes perçues comme étrangères (*others-eux*) (Winter 2011). Ainsi, cette négociation entre majorité et minorité est façonnée par l'opposition aux groupes tiers extérieurs à cette dichotomie. Cette conception du pluralisme met en évidence les différentes dynamiques de pouvoir inhérentes aux rapports de minorisation et la complexité des processus de construction des frontières sociales.

Sur le plan juridique, la protection des minorités demeure un enjeu central, avec une évolution notable des modèles visant à garantir leurs droits individuels et collectifs. Historiquement, les minorités ont souvent été victimes d'expulsion, d'élimination collective ou de marginalisation, comme en témoignent l'apartheid, les génocides et

l'esclavage. Certains modèles d'intégration sociétale ont ensuite constitué des groupes pour nier leur existence, tels que l'approche assimilationniste, critiquée pour son caractère coercitif et sa négation des droits des minorités culturelles, ou le républicanisme français, qui relègue les différences culturelles à la sphère privée, mais peine à prendre en compte les discriminations systémiques.

Face à ces critiques, des modèles d'accommodement pluraliste des minorités comme le multiculturalisme et l'interculturalisme ont émergé, cherchant à concilier diversité culturelle et unité nationale. Le multiculturalisme canadien, par exemple, reconnaît la légitimité de certains droits collectifs pour les cultures minoritaires et perçoit les différences culturelles comme une richesse nationale (Kymlicka 1995). Cependant, une tendance récente montre une gestion de la diversité culturelle influencée par des principes néolibéraux (Kymlicka, 2013), mettant davantage l'accent sur l'individu que sur les groupes minoritaires. Ces approches diverses illustrent la complexité persistante des relations entre majorités et minorités, soulignant la nécessité de repenser constamment les modèles de gestion de la diversité pour promouvoir à la fois la reconnaissance des spécificités et l'égalité universelle.

Pour conclure, un siècle après la définition sociologique des minorités proposée par Louis Wirth, la question de *qui* constitue une minorité cristallise désormais des tensions culturelles et politiques majeures. Des recherches récentes montrent comment certains groupes autrefois considérés comme dominants, comme la classe ouvrière blanche vis-à-vis des minorités dites « ethniques », se perçoivent désormais comme marginalisés dans un contexte d'immigration croissante et d'inégalités économiques (Orgad et Koopmans 2023). Cela alimente un sentiment d'aliénation et des mouvements populistes de droite. Parallèlement, les défis liés à la définition de l'identité nationale et aux droits culturels dans des sociétés diversifiées révèlent comment les groupes majoritaires se réaffirment face à un sentiment de perte *relative* de pouvoir économique, social et culturel, redéfinissant ainsi les dynamiques entre majorité(s) et minorités.

Références

Barth, F., 1969, *Ethnic groups and boundaries: The social organization of cultural difference*, Boston, Little, Brown and Co.

Crenshaw, K., 1989, *Demarginalizing the Intersection of Race and Sex: A Black Feminist Critique of Antidiscrimination Doctrine, Feminist Theory and Antiracist Politics*, Chicago, University of Chicago Legal Forum.

Guillaumin, C., 1972, *L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel*, Paris et La Haye, Mouton, https://www.persee.fr/doc/ierii_1764-8319_1972_mon_2_1

Guillaumin, C., 1985, « Sur la notion de minorité », *L'Homme et la société*, (77-78) : 101-109. <https://doi.org/10.3406/homso.1985.2224>

Juteau, D., 2015, *L'ethnicité et ses frontières. Deuxième édition revue et mise à jour*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

Kymlicka, W., 1995, *Multicultural Citizenship: A Liberal Theory of Minority Rights*, Oxford, Clarendon Press.

Kymlicka, W., 2013, « Neoliberal Multiculturalism? » in P.A. Hall et M. Lamont (dir.), *Social Resilience in the Neo-Liberal Era*, Cambridge, Cambridge University Press : 99-126, <https://doi.org/10.1017/CBO9781139542425.007>

Orgad, L. et R. Koopmans (dir.), 2023, *Majorities, Minorities, and the Future of Nationhood*, Cambridge, Cambridge University Press, <https://doi.org/10.1017/9781009233378>

Palomares, É., 2024, « Minorités et minorisation », in M. Bouvet, F. Chossière, M. Duc et E. Fisson (dir.), *Catégoriser : Lexique de la construction sociale des différences*, Lyon, ENS Éditions : 451-462, <https://doi.org/10.4000/128qx>

Winter, E., 2004, *Max Weber et les relations ethniques. Du refus du biologisme racial à l'État multinational*, Sainte-Foy (Québec), Presses de l'Université Laval.

Winter, E., 2011, *Us, Them and Others: Pluralism and National Identities in Diverse Societies*, Toronto, University of Toronto Press.

Wirth, L., 1945, « The problem of minority groups », in R. Linton (dir.), *The Science of Man in the World Crisis*, New York, Columbia University Press.

Young, I. M., 1989, « Polity and group difference: A critique of the ideal of universal citizenship », *Ethics*, 99 (2) : 250-274, <https://doi.org/10.1086/293065>